



L'Écouteille

Août 2020 - Volume 27 No.3



Parc Nautique Lévy (1984) inc.



Un milieu de choix



En couverture: Ponton principal C
Ci-contre: Bassin PNL



Administrateurs

COMMODORE

M. Georges Leblanc

DIRECTEUR

M. Martin Aubé

VICE-COMMODERE

M. Jean-Luc Lemieux

DIRECTEUR

M. Stéphane L'Ecuyer

SECRÉTAIRE

Mme Danielle Leblanc

DIRECTEUR

M. Marc Mercier

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIRECTEUR

M. Michel Sigouin

Personnel régulier 2020

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Georges Leblanc

PRÉPOSÉS - services aux membres

Anne-Sophie Bédard

MAÎTRE DE PORT

(ASSISTANT DG)

Rénald Lagacé

Anne-Sophie Carrier

Laura Carrier

Olivia Dufour

John Easton

MAÎTRE DE PORT (ASSISTANT)

Normand Perreault

Tysha Farenik

Jade Paré-Gilbert

Anthony Trudel

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Johanne Lévesque

GARDIENS DE NUIT

Réjean Blanchet

Rock Pelletier

PRÉPOSÉ SPÉCIAL

Luc Carrier

L'Écouteille est publié

Par Parc Nautique Lévy (1984) inc. au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué selon 2 modes différents :
par courriel (couleur) à ses membres puis placé sur le site Web :
www.parcnautiquelevy.com
ou, sur demande, en format papier (noir & blanc)

Maintenez à jour votre adresse courriel auprès du secrétariat

RESPONSABLE TECHNIQUE

Danielle Leblanc

COLLABORATEURS

André Langevin
Georges Leblanc
Patrick Leclerc

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

Johanne Lévesque

La publication de l'Écouteille est possible grâce plusieurs collaborateurs. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année.

Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager; ce sera votre façon de leur dire merci.



Par Georges Leblanc

L'inoubliable année 2020 !

Le printemps n'était pas encore arrivé que déjà les annonces de Covid-19 nous laissent perplexes et qu'elles mettaient sur panne nos espoirs par rapport à nos projets de plaisance. La préparation de la marina était complétée mais malgré cela nous vivions avec l'anxiété que la saison de navigation pourrait ne pas avoir lieu. À la Direction, nous répétions sans cesse à nos membres d'avoir confiance que la situation trouve son issue à notre avantage. Finalement, en date du 1er juin, les autorisations permettant de lancer les activités nautiques étaient confirmées.

La saison de navigation pouvait enfin débiter! Ouf!

Plusieurs membres impatients de mettre leur bateau à l'eau ont coupé court à la préparation de leur embarcation. Par contre, d'autres ont gardé le rythme habituel ou, en raison du méchant virus, ils ont dû cultiver la patience dans l'attente d'un mécanicien ou de la rareté d'une pièce manquante. La gestion du terrain nous obligeait à effectuer d'incalculables déplacements de bateaux, des mises à l'eau tardives et nous étions forcés de composer avec les entraves occasionnées par les interminables travaux sur la rue Saint-Laurent; tout cela n'a pas réussi à décourager notre personnel qui s'est acquitté sans se plaindre de la multiplication de ces tâches. Fait remarquable, une majorité d'embarcations ont été mises à l'eau au cours des premières semaines de juin. Nos membres ne pouvaient pas se douter que la marina était victime d'un manque de personnel chez les préposés; peu importe, cette situation n'était pas visible et ne nécessitait pas d'être commentée car l'important était de trouver les solutions qui nous permettraient d'offrir des services adéquats aux utilisateurs du PNL. En effet, ce problème a été réglé de bonne manière et les attentes ont été comblées.

Toutes ces histoires sont loin derrière nous, nous devons apprécier ce qui fonctionne bien, nous moderniser et regarder vers l'avant. Les températures exceptionnelles, chaudes et ensoleillées de cette année mettent du baume au cœur en nous laissant croire que l'été



durera encore un sacré bout de temps. Les membres répondent positivement et leur attitude favorise la bonne marche des opérations malgré la multitude de règles sanitaires et autres devant être respectées en cette période de pandémie.

Pour revenir à notre équipe de préposés, nous recevons à leur endroit que des éloges de la part de nos membres et visiteurs et moi en tant que DG, j'en ai tout autant à faire à mon personnel permanent pour la qualité et la quantité de services offerts, de travaux et innovations réalisés sur les espaces terrestres et sécurisant nos installations maritimes. Je souligne également l'excellent travail, l'intégrité et la compétence de mon adjointe-administrative. J'ai l'habitude de dire que la valeur d'une entreprise n'a d'égal que la qualité de son personnel et de fait, le Parc Nautique Lévy est en parfaite santé.

Membres et visiteurs saisonniers, merci de nous apporter votre collaboration. Profitez bien des semaines à venir et gardez dans vos souvenirs ce « merveilleux » été 2020.

Georges Leblanc

Commodore, D.G.

RAPPEL - NOUVELLES PROCÉDURES!!!

En lien avec les événements des derniers mois, le PNL a dû s'adapter et réviser plusieurs des règles de vie et procédures auxquelles les membres étaient habitués. Dans l'*Écoutille* précédent, paru au mois de mai dernier, nous vous invitons à prendre connaissance de ces nouvelles procédures. Lors de cette parution nous vous engageons à respecter ces règles et conditions qui nous permettraient à tous de profiter au maximum et ce, en santé, de cette saison de navigation.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!

Jusqu'à maintenant, tout c'est déroulé aussi bien qu'espéré! Mais il ne faut pas relâcher notre vigilance pour les quelques semaines de navigation qu'il nous reste! C'est pourquoi vous retrouverez en rappel, à la page 12, les règles déjà parues dans l'édition précédente de votre *Écoutille*. Continuons à travailler tous ensemble à ce que la saison se termine aussi bien quelle s'est déroulée et été et ce, même si elle a commencée en retard!

En action
pour les gens de chez nous !

Steven Blaney
Député fédéral de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis

418 830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca
blanes@parl.gc.ca



ASSURANCE DE BATEAU



Auto



Habitation



Commerciale

LEMIEUX
ASSURANCES

CHANGEZ POUR LEMIEUX

418.835.0939
lemieuxassurances.com

LA BARRIÈRE D'ENTRÉE

Lorsque la barrière d'entrée est fermée, seuls les détenteurs de cartes magnétiques peuvent, pour leur propre véhicule, en activer l'ouverture. Les clients du restaurant, de Formation Nautique et les invités, doivent utiliser les stationnements publics.

- ◆ Un membre ne peut en aucun cas prêter sa carte de stationnement à un visiteur, parent ou ami.
- ◆ Il est défendu de passer deux véhicules à la queue leu leu. lors de l'ouverture de la barrière.
- ◆ Il est défendu de se faufiler entre la barrière et la délimitation des stationnements.
- ◆ Les membres ne doivent pas faire passer leurs invités, parents et amis à l'aide de leur carte ni prêter cette dernière à son enfant afin qu'il aille faire entrer les invités.
- ◆ Dans la mesure du possible, lors des belles journées de fin de semaine, privilégier le covoiturage pour ceux qui ont deux cartes de stationnement.

Tous et chacun sommes au courant que le PNL ne dispose pas de places de stationnement autant que nécessaires lors des belles journées d'été. Nous comprenons que cette situation n'est pas simple et facile pour tous mais lorsque vous faites stationner vos visiteurs dans le stationnement des membres, vous privez potentiellement un autre membre d'un emplacement lors de son arrivée.

LES STATIONNEMENTS

Une étape supplémentaire a été franchie afin de rendre le site terrestre du PNL plus accueillant et mieux ordonné; de nouveaux espaces asphaltés et bien lignés sont disponibles depuis le 17 août. C'est pourquoi nous demandons à tous et chacun de respecter les signalisations « No parking » et de se stationner correctement entre les lignes jaunes car ainsi, nous ne perdons pas d'espaces de stationnement et cela permettra de satisfaire davantage d'utilisateurs.

NOTE: Maintenant que les travaux dans la rue St-Laurent sont terminés il sera possible d'aller se stationner dans la rue lorsqu'il n'y aura plus d'espaces disponibles sur nos stationnements.

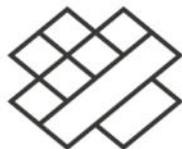
SORTIES DE L'EAU

Tous se souviendront de l'été 2020 tant pour ses inoubliables contraintes et ses journées chaudes. Septembre est à nos portes et déjà il nous faut envisager l'automne et planifier les sorties de l'eau. Elles débuteront le 23 septembre et se termineront le 21 octobre. D'ici peu, vous recevrez l'horaire officiel des sorties de l'eau.

LES RÉSERVATIONS NE COMMENCERONT À ÊTRE PRISES QU'À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE.

VITESSE DANS LA MARINA

Notre personnel et plusieurs membres remarquent que régulièrement certaines embarcations circulent à trop grande vitesse dans la marina. Que l'on soit en motorisé, en voilier ou en motomarine, la vitesse maximale dans le bassin est de **3 nœuds**.



PELLETIER

DECO SURFACES



LA TERRASSE DES MEMBRES ET L'AGORA

(en haut de la passerelle C-D)

Malgré la Covid-19, et cela en respectant les règles émises par la *Santé Publique*, la « terrasse des membres » (lorsque les portes sont ouvertes) et « l'Agora » sont deux espaces accessibles pour tous; elles sont appropriées pour la détente et les rencontres amicales.

ERNEST BOUTIN INC.
eboutininc@videotron.ca
4, des Émeraudes
Lévis (Qc), G6W 6Y6
Tél.: 418 837-2900
Fax: 418 837-3096
www.ernestboutin.com

MARCEL LEBLANC & FILS INC.
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel
1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8
Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

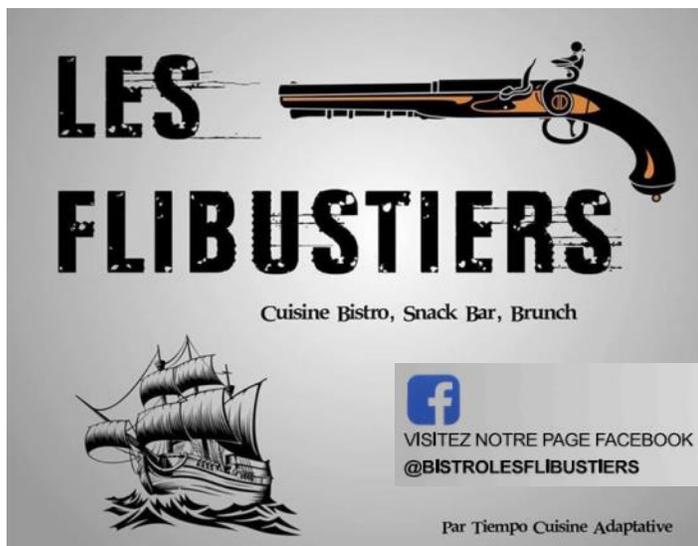
AIDE À L'ACCOSTAGE

Nos préposés, si disponibles et à la demande des utilisateurs membres ou visiteurs saisonniers, répondent aux demandes d'aide à l'accostage sur le « canal 68 ». Le demandeur doit s'informer si un préposé est disponible et accorder un certain laps de temps afin que celui-ci ait le temps de se rendre au ponton désigné. Évidemment que celui qui aide à l'accostage n'a aucune responsabilité sur le déroulement et la conclusion de l'opération; il n'est point nécessaire de préciser que seul le capitaine de l'embarcation en a l'entière responsabilité car toutes les décisions (bonnes ou mauvaises) lui reviennent

TRAVAUX SUR BATEAUX ET ASSURANCES RESPONSABILITÉS

Toutes les entreprises de services voulant dispenser des services d'entretiens ou de réparations aux embarcations des membres du Parc Nautique Lévy doivent fournir à l'administration du PNL une preuve d'assurance responsabilité civile. Le propriétaire doit s'assurer que l'entreprise qu'il engage pour travailler sur son embarcation rencontre cette exigence; à défaut de s'y conformer il deviendra lui-même responsable de tout défaut.

De plus, un non-membre n'est pas autorisé à remiser son embarcation sur le site du PNL, ni à y effectuer ou y faire effectuer des réparations à son embarcation par quelque entreprise.



**LES
FLIBUSTIERS**

Cuisine Bistro, Snack Bar, Brunch

 VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
@BISTROLESFLIBUSTIERS

Par Tiempo Cuisine Adaptative



merrill Produits pétroliers
allard inc.

 **L'Impériale** À votre service depuis 1964

Mobil

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2

Téléphone: **(418) 832-6104**
Télécopieur: (418) 832-1457

www.merrillallard.com
info@merrillallard.com

CHAQUE MEMBRE A UNE PLACE À QUAI POUR L'EMBARCATION QU'IL A INSCRITE

Celui qui devient membre au Parc Nautique Lévy (ou visiteur saisonnier) lors de son adhésion, s'inscrit en précisant le type et la longueur de son embarcation. À cette étape-là, il est accepté comme membre et une place à quai adéquate pour son embarcation lui est assignée. Antérieurement, des changements d'emplacements étaient souvent possibles lorsque demandé. Cependant, considérant qu'en 2020, la grande majorité des places à quai sont occupées par des membres, il en résulte une rareté et il est important de réaliser qu'il ne sera dorénavant pas toujours possible d'obtenir un ponton pour une embarcation plus grande...

En conclusion : le membre ou le visiteur saisonnier qui souhaite remplacer son embarcation actuelle par une de plus grande dimension (longueur et/ou largeur) doit au préalable en aviser l'administration AVANT d'effectuer tout changement afin de s'assurer que le PNL sera en mesure de continuer à lui fournir un emplacement.



FILS D'ALIMENTATION DES BATEAUX

Premièrement, il importe que son fil d'alimentation soit de bonne dimension et de type marin. Les fils raccordés aux bornes électriques ne doivent en aucun cas traîner dans l'eau et lorsque le bateau quitte son ponton soit que le fil est remisé sur le bateau, soit rangé correctement sur le ponton. Lors de tout branchement ou débranchement, la première chose à faire est de déconnecter le fil de la borne d'alimentation et cela afin d'éviter que le fil, alimenté en courant, risque d'entrer en contact avec l'eau. En conclusion cela évite les risques d'électrocution pour nous et notre entourage.

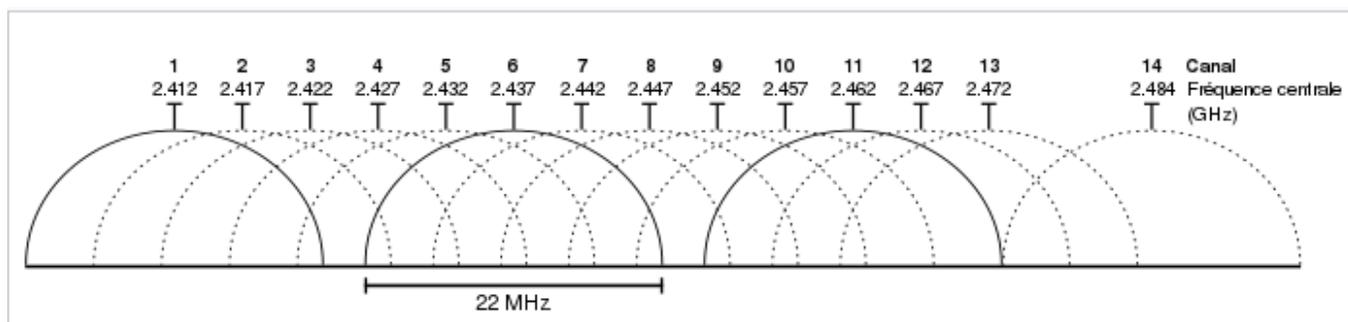
NOUVEAU SYSTÈME WI-FI

Par André Langevin

Au début de septembre, nous pourrons inaugurer le nouveau Wi-Fi qui au moment d'écrire ces lignes est encore en cours d'installation. Beaucoup de changements en perspectives et le modèle demandé au fournisseur est basé sur les installations dans les grandes entreprises :

- * Passage de Wi-Fi génération 4 à la génération 5
- * Mise en place du 5 Ghz
- * Abandon des « voucher » et passage a une authentification WPA
- * Distinctions entre visiteurs et membres avec deux SSID différents
- * Double couverture des zones
- * Passage de 150 Mbps à 1000 Mbps global (possibilité de 2000 sur le routeur principal)
- * Contrôle de la bande passante par connexion

Lors de l'installation nous avons dû arpenter l'ensemble des pontons pour vérifier le signal et nous avons constaté que plusieurs membres avaient instaurés des réseaux Wi-Fi et diffusaient des SSID pour leur usage. Nous avons compris que l'inefficience du précédent système avait amenés certaine personnes à s'équiper avec des clés USB LTE ou a faire des partages de connexions pour créer un Wi-Fi local. En fait, il y avait tellement de réseau Wi-Fi que même l'antenne de notre système avait de la difficulté a trouver une fréquence libre pour diffuser. Il faut savoir que, par exemple, pour la fréquence 2.4 Ghz (802.11b, g,n) il y a un maximum de 11 canaux disponibles. Une antenne, avant de diffuser, « écoute » et détermine les canaux disponibles. S'il y a déjà plusieurs réseaux, il peut y avoir de l'interférence car les fréquences se chevauchent¹ :



Représentation graphique des canaux wifi dans la bande des 2,4 GHz.

Si l'on veut éviter les chevauchement, on se limite à trois canaux en Amérique du Nord (le 14 est pour le Japon).



¹ Pour détailler le sujet on vous réfère a l'excellente vulgarisation de Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_canaux_Wi-Fi

Le protocole 802.11ac est moins sensible à ce phénomène et c'est pourquoi nous l'avons adopté comme protocole principal. Avec la 5Ghz il n'y a aucune superposition de canal. Pour éviter les interférences nous avons désactivé le 5 Ghz du 802.11n, donc le seul signal 5 Ghz disponible est un signal 802.11ac.

À ce sujet, pour la nouvelle saison à venir, il sera interdit aux membres d'instaurer leur propre réseau Wi-Fi² dans le bassin de Parc Nautique Lévy. Les visiteurs seront avisés. Tout réseau Wi-Fi va compétitionner avec le réseau PNL et pourra créer des pannes intermittentes pendant que notre système Wi-Fi essaiera de trouver des fréquences disponibles. Comme il s'agit d'un service pour l'ensemble des membres, une seule personne peut dégrader le signal pour tout le bassin avec une installation Wi-Fi inadéquate ou utilisant les mêmes fréquences. Les membres qui sciemment créent de l'interférence seront formellement avisés et le règlement de Parc Nautique Lévy sera amendé pour formaliser cette interdiction.

Parc Nautique Lévy diffusera les SSID suivants et laissera le canal 11 disponible pour les besoins du Wi-Fi du restaurateur et pour « forcer » une autre antenne à aller à l'autre bout du spectre :

- * **PNL_Invite** pour tous vos invités sur le bateau mot de passe pour le reste de l'année :
MARINA20 (Limite 2 Mbps)
- * **PNL_Membres** pour les membres seulement. Mot de passe pour le reste de l'année :
!P4rcN4? (Limite 5 Mbps)

Les mots de passe seront établis pour chaque année et seront annoncé un peu avant les mises à l'eau.

Note sur les capacités de 2Mbps et 5 Mbps : ce sont les capacités descendantes (downstream). Les capacités montantes sont établies 1 Mbps pour les visiteurs et 2 Mbps pour les membres. Les capacités limites sont par appareil/par connexion et sont amplement suffisantes pour faire du streaming ou du télétravail. Les limites existent pour éviter qu'une application mal configurée puisse prendre toute la bande passante.

Si vous n'expérimentez pas la performance attendue avec le Wi-Fi, signaler le problème au fournisseur et tenez-nous au courant de votre démarche :

- * Appelez le 418-780-3999
- * Faites le 3 pour placer un appel de service
- * De 7h00 à 17h00 vous serez référer à un technicien. Mentionnez-lui votre problème
- * Après 17h00 et les fin de semaine, c'est le service d'urgence soit pour les pannes majeurs.

Si une panne majeur se manifeste et pour tout suivi de problème difficile, veuillez communiquer votre numéro d'incident et le détail à l'administration du PNL (info@parcnautiquelevy.com) et un membre du CA fera un suivi avec le fournisseur.

² Un réseau Wi-Fi peut être instauré si le signal est maintenu dans le bateau et que autour du bateau le signal est à -90 db

28 mai 2020

Mise à jour 28 août 2020

EN RAPPORT AVEC LA CRISE DU COVID-19 : PROTOCOLE QUE TOUS LES UTILISATEURS DOIVENT SUIVRE

Prendre connaissance des mesures qui doivent être respectées par les membres et utilisateurs afin de procurer un environnement sécuritaire pour tous nos membres, employés, visiteurs et la clientèle diverse. Se rappeler mutuellement les mesures à respecter.

En vertu de l'article 51 de la Loi sur la santé et sécurité du travail CNESST, la Direction du PNL doit **prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité** et l'intégrité physique de ses membres.

Voici les mesures de prévention à appliquer pour réduire les risques de transmission de la COVID-19 :

Les membres et les clients doivent éviter en tout temps les attroupements, respecter en tout temps la distanciation sociale et cela impérativement avec le personnel du PNL

Faire la promotion des bonnes pratiques afin d'éviter la contamination.

- ⇒ Éviter les attroupements.
- ⇒ Respecter la distanciation minimum de 2 mètres.
- ⇒ Utiliser un masque afin de protéger ses voisins lors d'une inévitable proximité.
- ⇒ Éviter les poignées de main et les accolades.
- ⇒ Se laver régulièrement les mains et éviter de se toucher le visage.
- ⇒ Toujours tousser et éternuer dans son coude.

MEMBRES ET UTILISATEURS DU PNL: Mesures et directives à appliquer

SUR LE SITE TERRESTRE DU PNL

- ⇒ Aucun attroupement. Les rassemblements devront se limiter à un maximum de 10 personnes.
- ⇒ La distanciation de 2 mètres doit toujours être respectée.
- ⇒ Coordonner son travail de préparation avec ses voisins afin de respecter la distanciation.

PROTOCLE COVID-19 POUR LES MEMBRES ET UTILISATEURS DU PNL (suite)

- ⇒ Avoir ses propres outils et matériaux d'entretiens afin de limiter les interactions avec les autres plaisanciers.
- ⇒ Porter un masque si la distanciation est difficile à respecter.

À LA CAPITAINERIE

- ⇒ Port du masque obligatoire à l'intérieur du bâtiment.
- ⇒ Le salon des membres est fermé jusqu'à nouvel ordre. Cependant, la terrasse des membres peut être utilisée lorsque ses portes sont ouvertes.
- ⇒ L'administration peut accepter un membre et/ou un client sur rendez-vous seulement. Pour prendre un rendez-vous, composez: 418-833-9421.
- ⇒ Une coordination et une signalisation sera prévue afin d'éviter les chevauchements de rendez-vous.
- ⇒ Paiements par ***carte de crédit ou paiement direct seulement.***

ESPACES SANITAIRES ET BUANDERIE

- ⇒ Une personne à la fois.
- ⇒ Lavage des mains obligatoire en entrant et en sortant.
- ⇒ Les utilisateurs doivent laisser les espaces propres pour les usagers suivants.

À LA GUÉRITE

- ⇒ Une personne à la fois; les transactions seront effectuées par le guichet.
- ⇒ Respecter la distanciation de 2 mètres.
- ⇒ Paiements par ***carte de crédit ou paiements directs seulement.***

SUR LES PONTONS

- ⇒ Aucun attroupement permis.
- ⇒ Distanciation de 2 mètres.
- ⇒ Sur les quais ou passerelles, afin d'éviter les croisements, telles les règles de navigations, la priorité va au plaisancier sortant de la marina. Un plaisancier entrant va donc laisser la priorité de passage au plaisancier sortant en se plaçant sur une dent de peigne ou un ponton secondaire.

PROTOCLE COVID-19 POUR LES MEMBRES ET UTILISATEURS DU PNL (suite)

- ⇒ Les bacs roulants seront disponibles à la guérite. Après chaque usage, l'utilisateur devra le rapporter lui-même à la guérite afin qu'il soit désinfecté.
- ⇒ Ne pas se rendre sur les bateaux des autres plaisanciers.

AU PONTON DE SERVICE

- ⇒ Suivre les directives du préposé (pour l'amarrage et rejoindre le poste de rassemblement).
- ⇒ Respecter la distanciation de 2 mètres (lors des opérations de remplissage et de vidange).
- ⇒ L'usager procède lui-même au remplissage des carburants (selon des directives déjà établies).
- ⇒ Il y aura désinfection des équipements à chaque usage.
- ⇒ Paiements par *carte de crédit* ou *paiements directs seulement*.

À L'ATELIER

- ⇒ Défense d'entrer.
- ⇒ Aucun prêt d'outils.

RESTAURANT LES FLIBUSTIERS

- ⇒ Applique lui-même ses directives sanitaires.
- ⇒ Les infos et menus se retrouvent sur son Facebook ou faites le 418-837-8588.

À NOTER :

- Les salles de toilettes extérieures de la capitainerie, **lorsque accessibles**, seront à **l'usage exclusif des membres et visiteurs du PNL (bateaux)**.
- La salle de toilette à proximité de la descente du C-D est ouverte en tous temps aux membres.
- Les espaces sanitaires seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour; une attention particulière sera portée sur les surfaces et endroits ayant un contact fréquent avec les clients tels que les comptoirs, les portes, les robinets, etc...
- Sur le site du PNL, portez un masque si la distanciation physique est difficile à respecter.

Nous comptons sur la collaboration des membres et utilisateurs du PNL pour respecter les directives affichées. Le tout est appelé à évoluer selon la mise à jour des directives émises par la *Santé publique*.

Merci de votre collaboration, présente et future.

La DIRECTION

La marina de Lachine remplacée par un parc riverain

Agence QMI - <https://www.journaldemontreal.com/2020/07/08/la-marina-de-lachine-remplacee-par-un-parc-riverain>
8 juillet 2020 12H17



PHOTO COURTOISIE VILLE DE MONTRÉAL

MONTRÉAL – Le Port de plaisance de Lachine à Montréal sera transformé en parc riverain permettant la baignade et des activités nautiques non motorisées pour tous.

La Ville de Montréal compte investir plus de 20 millions \$ pour ces travaux de réaménagement qui se feront progressivement jusqu'en 2025.

«Suite aux inondations printanières de 2017 et 2019, les installations de la marina, qui datent de plusieurs dizaines d'années, ont été lourdement endommagées. Considérant la désuétude des infrastructures et l'importance des investissements requis pour le maintien des activités actuelles, le choix a été fait de redonner une valeur écologique au site, en privilégiant une stabilisation durable des berges, tout en offrant un accès à l'eau exceptionnel au public montréalais qui pourra profiter d'activités nautiques variées», a affirmé Robert Beaudry, responsable de l'habitation, de la stratégie immobilière et des grands parcs au comité exécutif, par communiqué, mercredi.

Ce parc sera situé face aux berges de Lachine et au parc René-Lévesque.

En plus de la baignade, la voile, le kayak, le canoë et la planche à rame seront possibles à cet endroit.



PHOTO COURTOISIE VILLE DE MONTRÉAL

POTINS MARITIMES (suite)

«Ces aménagements durables, dans un lieu privilégié des Lachinois, auront un impact bénéfique pour nos clubs nautiques, pour la croissance économique de notre arrondissement ainsi que pour la protection de notre eau», a précisé Maja Vodanovic, mairesse de l'arrondissement de Lachine.

L'an prochain, les plans d'aménagement et la programmation du site feront l'objet de consultations auprès des citoyens.

La marina poursuivra normalement ses activités jusqu'à sa fermeture prévue l'automne prochain.



PHOTO COURTOISIE

SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT-ROYAL ET DU SPORT (SGEMRS)

VILLE DE MONTRÉAL



**Des services qui s'adaptent
à votre horaire**

- Services conseils offerts du lundi au samedi au siège social (995, boul. Alphonse-Desjardins)
- Services au comptoir offerts le samedi au Centre de services Les Galeries Chagnon
- Assistance téléphonique 7 jours sur 7
- Conseillers en ligne
- Financement hypothécaire offert le soir et la fin de semaine
- Et plus encore!

1 800 CAISSES | desjardins.com
Suivez-nous sur 
418 833-5515

 **Desjardins**
Caisse de Lévis

FERMETURE DE LA MARINA DE LACHINE - LA SUITE...

Suite à l'annonce de la fermeture de la marina de Lachine en juillet dernier, l'Association des plaisanciers du port de plaisance de Lachine a lancé une pétition adressée à la Ville de Montréal.



Sauvons la marina de Lachine #UneRivePourTous

Depuis près de 100 ans, la marina de Lachine fait partie de l'écosystème du Lac St-Louis et contribue aux attraits touristiques de Lachine et de Montréal. Suite à l'annonce soudaine et sans préavis du 8 juillet 2020 de la Ville de Montréal visant à fermer la plus grande marina du Québec dès l'automne 2020, un regroupement de citoyens, de plaisanciers et de commerçants demandent à la Ville de revenir sur cette décision et revendiquent la sauvegarde du Port de plaisance de Lachine.

Ainsi, si vous vous sentez interpellés par cette cause, voulez connaître tous les détails de la pétition et êtes éventuellement intéressé à signer, rendez-vous à l'adresse suivante:

<https://www.change.org/p/plaisanciers-p%C3%A9tition-pour-sauver-le-port-de-plaisance-de-lachine>

E-nautic.training

Virtual Learning • Formation virtuelle

Des formations vulgarisées et accessibles sur ce qu'il faut savoir sur la navigation de plaisance !



Formation
Nautique Québec

- L'accent est mis sur la sécurité !
- À réaliser à votre rythme, au moment qui vous convient !
- Des capsules vidéo sur la théorie et les connaissances de base !
- Des démonstrations vidéo sur un voilier en pleine action !
- Des notes de cours à consulter !
- Des quiz d'autoformation pour évaluer vos apprentissages !

Les aides à la navigation



Les manœuvres à quai !



L'anatomie du voilier



La navigation côtière



*ET
AUTRES !*

www.e-nautic.training



Bateaux Concept

Réparation - Maintenance

Esthétique - Emballage et plus...

Service 7 jours sur 7

Rive-Sud / Rive-Nord

📍 5, rue des Émeraudes, local 6

Lévis, QC, G6W 6Y7

📞 418.572.0545

@ info@bateauxconcept.com

bateauxconcept.com



Valero

Ensemble, on va plus loin.

energievalero.ca

